

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 20 septembre 2017 à 19:30 heures.

**PRÉSENCES :** M. Jean-Guy Roussel (Biencourt), M. Simon Potvin (Dégelis), M. Elzéar Lepage (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Raymond Gagné (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. Gaston Chenard (St-Athanase), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Céline Dubé Ouellet (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha!) et M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Gilles Garon (Témiscouata-sur-le-Lac).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Érik Grisé et M. Maxime Groleau (RIDT).

### 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Gilles Garon.

M. Gilles Garon demande d'ajouter le point « Conditions de travail - Directeur général » à la fin du varia, ce point sera tenu à huit-clos.

Il est proposé par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Fernand Albert, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2017-1228**

### 2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du dernier procès-verbal et en fait un suivi rapide, pour la rencontre tenue le 23 août 2017.

M. Gilles Garon demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Alain Dubé, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 23 août 2017 soit accepté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2017-1229**

### 3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Alain Dubé, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

#### COMPTES PAYÉS AU 20 SEPTEMBRE 2017 :

AGAT Laboratoires	3 575.72 \$
Financière Banque Nationale	7 429.10 \$
Bell Canada	10 779.45 \$
Bell Mobilité	20.07 \$
Hydro-Québec	5 482.57 \$
Master Card	450.14 \$
Services Sanitaires A. Deschênes	105 668.46 \$
<b>Total payés :</b>	<b>133 405.51 \$</b>

#### COMPTES À PAYER AU 20 SEPTEMBRE 2017 :

Agat Laboratoires	116.70 \$
Albert Fernand	31.01 \$
Banque Nationale REER	497.46 \$
Bell Canada ligne (ligne 1-800)	41.96 \$

Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témis.	631.92 \$
Caisse Pop. De St-Juste-du-Lac	363.72 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	390.12 \$
Campor	40.24 \$
Chénard Gaston	83.00 \$
Conteneurs KRT Inc	31 197.37 \$
COOL Distribution	253.50 \$
Deschênes René	64.39 \$
Dicom fret	146.10 \$
Dubé Alain	23.00 \$
Dubé Richard F.	43.01 \$
Dubé-Ouellet Céline	22.00 \$
Excavation Émilien Ouellet inc	39 420.55 \$
Financière Banque Nationale	846.90 \$
Gagné Raymond	64.00 \$
Garage Michel Morin	126.47 \$
Garon Gilles	23.00 \$
Gestion USD inc	26 368.78 \$
Gravier Bérubé & Fils	126.47 \$
Groleau Maxime	568.59 \$
Groupe Coopératif Dynaco	512.67 \$
Inform Action	51.74 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	59.79 \$
Laurentide Re/Sources	3 424.45 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	2 085.12 \$
Lévesque Ouellet Keven	41.00 \$
Maheu & Maheu	128.77 \$
Malenfant Alain	49.01 \$
MonBuro.ca	81.27 \$
Municipalité de Dégelis	7 255.82 \$
Nortrax Québec Inc	56.48 \$
Ouellet Jacques	15.00 \$
Ouellet Jean-Pierre	55.01 \$
Paquet Jean-Guy	36.00 \$
Pelletier Claude	49.01 \$
Pétroles JMB	393.11 \$
Pièces Témis Inc	24.77 \$
Place du Travailleur enr.	63.18 \$
Roussel Jean-Guy	55.01 \$
Sani-Lang inc	78 083.51 \$
Services Sanitaires A. Deschênes	111 045.43 \$
Société V.I.A. inc	8 656.41 \$
St-Pierre Clément	16.50 \$
Témis Chevrolet Buick GMC Ltée	44 610.13 \$
Tétra Tech QI Inc	8 438.32 \$
Transport Baseley	2 644.43 \$
Transport Guy Levasseur Inc	790.46 \$
Transport Ouellet	1 350.00 \$
Valcourt Maxime	80.99 \$
Xylem	173.60 \$
<b>Total à payer:</b>	<b>371 817.25 \$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1230**

#### 4) ADMINISTRATION

##### a) Renouvellement de contrat ou choix d'option

M. Maxime Groleau mentionne les dates d'échéance des contrats et ententes en vigueur entre la RIDT et différents fournisseurs, notamment :

- Bail de location des bureaux administratifs Dégelis  
*à renouveler avant le 31-12-2017*
- Tri et mise en marché de matières recyclables  
*à renouveler avant le 31-03-2018*
- Bail de location du terrain écocentre Squatec  
*à renouveler avant le 30-04-2019*
- Fourniture de matériel de recouvrement alternatif  
*à renouveler avant le 30-04-2019*
- Collecte et transport des matières résiduelles  
*à renouveler avant le 29-11-2019*
- Transport de matériaux divers  
*à renouveler avant le 31-12-2019*
- Transport et traitement de matériaux secs  
*à renouveler avant le 31-12-2019*
- Vidanges des installations septiques  
*à renouveler avant le 31-12-2022*

Dans le cadre du contrat avec Services Sanitaires Alain Deschênes, il faut faire le choix des options pour 2018.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par Mme Céline Dubé-Ouellet, que pour l'année 2018, la RIDT prenne les options de collecte des encombrants (2 fois par année) et de double collecte durant l'été qui sont prévues au contrat de collecte et de transport des matières résiduelles en vigueur avec Service Sanitaire Alain Deschênes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1231**

##### b) Tarifification des services 2018

Dans le cadre de ses activités en gestion des matières résiduelles, la RIDT fournit différents services à des utilisateurs qui doivent leur être facturés en dehors des quotes-parts municipales.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Fernand Albert, que les tarifs en vigueur pour l'année 2018 seront les suivants :

- Enfouissement de déchets, de terre contaminée ou de plastiques agricoles  
*90 \$/tonne + redevances (au volume ajusté dans les autres écocentres)*
- Enfouissement de déchets contenant de l'amiante  
*135 \$/tonne + redevances*
- Levée supplémentaire de conteneurs à recyclage  
*sans frais*
- Tubulures d'érablières 5/16 et main sans broches  
*sans frais dans tous les écocentres*
- Tubulures d'érablières main avec des broches  
*100 \$/tonne (au volume ajusté dans les autres écocentres)*
- Matériaux sujets à des frais pour les ICI dans les écocentres  
*coût net + 5% (montant arrondi au dollar supérieur)*

- Vidange d'installation septique et urgence  
*Vidange prévue dans la cédule régulière : 195 \$ taxes incluses*  
*Vidange non prévue dans la cédule régulière : 250 \$ taxes incluses*

Les autres tarifs non mentionnés précédents restent les mêmes que pour l'année 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2017-1232**

**c) État des résultats intermédiaires – 31 juillet 2017**

M. Maxime Groleau commente rapidement les états financiers au 31 juillet 2017 car ceux-ci sont repris dans le document des prévisions budgétaires 2018.

Plusieurs points importants sont cependant à noter.

Il s'agit d'investissements autorisés mais non budgétés dans les opérations en 2017.

- LET - Godet à fossés pour pelle mécanique 6 300 \$
- LET - Radiateur pelle mécanique 3 675 \$
- LET - Mandats d'études - future cellule 29 900 \$
- Écocentres - Prolongement dalle de béton Pohénégamook 3 675 \$
- Écocentres - Rechargement matériel granulaire terrain TSSL 6 170 \$
- Écocentres - Étude biomasse urbaine - Gestion PMI (balance) 4 181 \$

L'ensemble représente un montant de 53 901 \$.

De plus, la RIDT a commencé à procéder, sur la recommandation des ingénieurs qui réalisent les études du LET, à la fermeture temporaire de la cellule n°1.

Ces frais sont directement liés à la fermeture de la cellule phase 1 comme par exemple, à date, le gravier de recouvrement (36 000 \$), le salaire pour le second opérateur embauché ponctuellement (15 000 \$) et l'achat de membrane et autres matériel requis (13 800 \$).

Ces montants pourraient être pris à même les fonds de fermeture de la cellule n°1 prévus à cet effet.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT affecte un montant de 53 901 \$ de son excédent de fonctionnement non affecté dans l'exercice financier 2017, afin de compenser les investissements mentionnés.

De plus, une fois les travaux temporaires terminés, la RIDT dressera la liste exacte des coûts investis et afférents à la fermeture de la cellule n°1 du lieu d'enfouissement.

Une partie de la réserve financière relative à la fermeture de la cellule n°1 servira à financer tous ces travaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2017-1233**

**d) Prévisions budgétaires 2018**

La RIDT est en attente des facteurs comparatifs applicables pour l'année 2018.

Ceux-ci servent à moduler les données prises en compte dans le calcul de la richesse foncière. La répartition des quotes-parts est basée à 50 % sur cette donnée et l'autre 50 % est basé sur la population.

Le budget de la RIDT peut être adopté sans cette information mais elle est essentielle pour la répartition finale des quotes-parts entre les 19 municipalités.

La RIDT n'a aucun contrôle sur ce type d'informations et les fluctuations de coûts qu'elles entraînent pour chaque municipalité.

**PRODUITS**

**Administration générale**

Total quotes-parts municipalités	205 952
Compensation pour service recyclage	61 753
Affectation de surplus accumulé	-

Revenus d'intérêts et autres subventions	1 750
Ventes bacs , composteurs, vaisselle	25 000
	<u>294 456</u>

#### **Lieu d'enfouissement**

Total quotes-parts municipalités	737 129
Affectation de surplus accumulé	-
Prélèvement réserve - Fermeture cellule phase 1	-
Facturation aux utilisateurs	99 838
	<u>836 967</u>

#### **Réserve post-fermeture LET**

Total quotes-parts municipalités	<u>19 781</u>
----------------------------------	---------------

#### **Réserve fermeture cellule phase 1**

Total quotes-parts municipalités	<u>39 562</u>
----------------------------------	---------------

#### **Collecte-transport Déchets**

Total quotes-parts municipalités	652 823
Facturation aux utilisateurs	59
	<u>652 882</u>

#### **Collecte-transport Recyclage**

Total quotes-parts municipalités	87 746
Compensation pour service recyclage	494 027
Facturation aux utilisateurs	-
	<u>581 773</u>

#### **Centre de tri**

Total quotes-parts municipalités	37 224
Compensation pour service recyclage	61 753
Facturation aux utilisateurs	-
	<u>98 977</u>

#### **Écocentres**

Total quotes-parts municipalités	356 176
Retour redevance à l'enfouissement	154 908
Affectation de surplus accumulé	-
Facturation utilisateurs	54 285
Revente matériaux	41 000
	<u>606 369</u>

#### **Gestion des matières organiques**

Total quotes-parts municipalités	61 893
Affectation de surplus accumulé	-
Subventions	-
	<u>61 893</u>

**Installations septiques Vidanges (estimations)**

Facturation Auclair	12 837	
Facturation Biencourt	9 580	
Facturation Dégelis	33 337	
Facturation Lac-des-Aigles	-	
Facturation Lejeune	16 477	
Facturation Packington	32 954	
Facturation Pohénégamook	31 229	
Facturation Rivière-Bleue	34 870	
Facturation St-Athanase	20 309	
Facturation St-Elzéar-de-Témiscouata	15 327	
Facturation St-Eusèbe	16 477	
Facturation St-Honoré-de-Témiscouata	14 561	
Facturation St-Jean-de-la-Lande	13 411	
Facturation St-Juste-du-Lac	29 314	
Facturation St-Louis-du-Ha! Ha!	16 285	
Facturation St-Marc-du-Lac-Long	12 070	
Facturation St-Michel-de-Squatec	12 645	
Facturation St-Pierre-de-Lamy	8 813	
Facturation Témiscouata-sur-le-Lac	68 015	
<hr/>		
Total facturation municipalités		398 511
Facturation utilisateurs		25 629
		<hr/>
		424 140
		<hr/>

**TOTAL PRODUIT****3 616 799 \$****CHARGES****Administration Générale**

Salaires et charges sociales	191 131	
Télécommunication	3 704	
Poste et expédition	7 450	
Dons et commandites	2 050	
Cotisations et abonnement	3 980	
Publicité et promotion	17 100	
Fournitures de bureau	5 294	
Immobilisations à même les revenus	-	
Déplacements et représentations	5 840	
Colloques et formations	950	
Location	18 512	
Assurances et immatriculation	1 516	
Honoraires professionnels	8 334	
Entente - Ville de Dégelis	2 000	
Autres dépenses	-	
Frais financiers	1 596	
Achat bacs, conteneurs, composteurs	25 000	
	<hr/>	
		294 456
		<hr/>

**Lieu d'enfouissement**

Salaires et avantages sociaux	101 348	
Télécommunication	660	
Pièces et accessoires	4 600	
Essence et diesel	21 150	
Assurances et immatriculations	9 543	
Électricité	28 490	
Entretien	10 375	
Entretien machineries	34 660	
Immobilisations à même les revenus	-	
Analyses et laboratoire	19 290	
Honoraires professionnels	13 400	
Autres dépenses	-	
Entente traitement lixiviats	5 150	
Redevance à l'enfouissement	224 365	
Réserve fermeture cellule LET	39 562	
Réserve post-fermeture	19 781	
Remboursement de dette (R-004)	9 385	
Remboursement de dette (R-006)	301 851	
Remboursement de dette (R-006 et R-007)	44 508	
Frais d'émission	8 193	
	<hr/>	
		<u>896 310</u>

**Collecte-transport-Déchets**

Contrat SSAD	652 823	
Levées supplémentaires	59	
	<hr/>	
		<u>652 882</u>

**Collecte-transport Recyclage**

Contrat SSAD	580 365	
Levées supplémentaires	1 408	
	<hr/>	
		<u>581 773</u>

**Centre de Tri**

Contrat Société Via	98 977	
	<hr/>	
		<u>98 977</u>

**Écocentres**

Salaires et charges sociales	210 365
Télécommunication	5 228
Taxes et permis	200
Fournitures de bureau et affichage	1 100
Déplacements	6 000
Formation	500
Pièces et accessoires	4 900
Location	13 823
Assurances et immatriculations	3 239
Électricité	7 435

Entretien	9 275	
Autres dépenses	250	
Immobilisations à même les revenus	-	
Remboursement de dette (R-004)	35 518	
Remboursement de dette (R-006 et R-007)	17 115	
Frais d'émission	1 345	
Transport et traitement	290 075	
		<u>606 369</u>
<b>PGMR – Gestion des matières organiques</b>		
Salaires et charges sociales	58 293	
Télécommunication	600	
Fournitures de bureau	-	
Projets PGMR	-	
Honoraires professionnels	3 000	
Immobilisations à même les revenus	-	
		<u>61 893</u>
<b>Installations septiques Vidanges</b>		
Contrat Sani-Lang	398 511	
Vidanges supplémentaires	25 629	
		<u>424 140</u>
<b>TOTAL CHARGE</b>		<u><b>3 616 799 \$</b></u>
	<b>BÉNÉFICE NET</b>	<u><b>0 \$</b></u>

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Simon Potvin, que les prévisions budgétaires 2018 de la RIDT soient adoptées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2017-1234**

**e) Horaire du bureau administratif**

Le bureau de la RIDT est ouvert habituellement sur une base de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

L'été un horaire spécifique est utilisé, les 35 heures par semaine sont réparties différemment et le bureau est fermé le vendredi après-midi

Prenant en compte le fait qu'il n'a pas de rupture de service ou de problème pour répondre aux urgences durant l'horaire d'été, il serait intéressant de permettre aux employés de bénéficier de l'horaire modifié toute l'année.

Le bureau administratif fonctionnerait alors selon les horaires suivants :

- Lundi au Jeudi 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h45
- Vendredi 8h00 à 12h00 fermé en après-midi

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par M. Gilles Pelletier, que le conseil d'administration accepte le nouvel horaire d'ouverture et de travail pour le bureau administratif de la RIDT à compter du 25 septembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2017-1235**

f) **Suivi – Problème BELL**

Suite au dernier conseil d'administration, la RIDT a dû payer le solde dû (1 864 \$) sur la facture même si elle conteste toujours le montant lié à la fraude. Un avis de coupure de ligne avait été envoyé à la RIDT.

Une personne responsable de compte chez BELL à Rivière-du-Loup a cependant pris en main le litige pour essayer de voir comment régler le problème à la satisfaction de la RIDT. Aucune garantie cependant de se faire créditer le montant mentionné.

g) **Élections municipales de novembre 2017**

Durant la période électorale, les membres ne peuvent siéger en conseil d'administration. Cette période électorale débute le 6 octobre 2017 à 16h30 et se termine le 10 novembre 2017.

Le prochain conseil d'administration de la RIDT aura donc lieu le 15 novembre prochain avec les membres nommés par les nouveaux conseils municipaux. D'ici là, les comptes à payer réguliers ou contractuels seront payés dans les délais impartis et approuvés par la suite à la rencontre du conseil.

De plus, M. Maxime Groleau rappelle que, pour information, selon le code de déontologie liant tous les employés de la RIDT :

« L'employé(e) de la RIDT refuse tout travail partisan relatif à l'élection de personnes susceptibles d'être potentiellement désignées pour siéger au conseil d'administration. »

5) **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – MATIÈRES ORGANIQUES**

a) **Collecte des encombrants sur inscription – Automne 2017**

M. Érik Grisé explique le fonctionnement de ce service pour l'automne 2017. Les inscriptions peuvent se faire en ligne depuis le 15 septembre dernier. Un feuillet d'information et d'inscription sera aussi envoyé dans toutes les boîtes aux lettres du Témiscouata vers le 25 septembre.

Les matériaux devront être sortis au moins la veille au soir et les dates de collecte sont celles mentionnées sur la feuille jointe au dossier.

Les gagnants du concours " Le printemps dans les écocentres " sont :

- 1 chèque-cadeau de 50\$ chez Amarante épicerie biologique : Mme Line Robichaud de Biencourt
- 1 chèque-cadeau de 50\$ chez La Maison Simplement Bon : M. Ghislain Fournier de Squatec
- 1 chèque -cadeau de 50\$ à la Microbrasserie Le secret des dieux : M. Raynald Ruest de Témiscouata-sur-le-Lac
- 1 chèque-cadeau de 50\$ au Mont-Citadelle : M. Claude Michaud de Pohénégamook
- Composteur n°1 : Mme Ève Normandeau d'Auclair
- Composteur n°2 : M. Sylvain Dubé de Dégelis
- Composteur n°3 : Mme Sylvie Bouchard de Squatec
- Composteur n°4 : Mme Marise Sirois de Pohénégamook
- Composteur n°5 : M. Julien Dumont de Saint-Louis-du-Ha!Ha!
- Composteur n°6 : Mme Diane Bérubé de Témiscouata-sur-le-Lac

b) **Mise en valeur des biens usagés – Projet Service Accès-Emploi**

La boutique de mise en valeur et de vente des biens usagés (gérée par le projet de Service Accès Emploi) est maintenant ouverte au 821, rue Commerciale nord à Témiscouata-sur-le-Lac.

Les horaires d'ouverture sont du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

c) **Point dépôt municipaux – Feuilles d’automne**

Afin de répondre aux nouveaux critères de redistribution de subventions, chaque municipalité doit ouvrir un dépôt pour les feuilles cet automne.

La RIDT va contacter chaque municipalité pour connaître les coordonnées des dépôts et les publiciser sur Facebook et le site web. Avant l’hiver, les dépôts seront vidés par la RIDT.

D’autres mesures devront suivre pour l’année 2018 avec des dépôts municipaux permanents pour la pelouse, les feuilles et les branches

6) **LIEU D’ENFOUISSEMENT**

a) **Suivi des études en cours**

M. Maxime Groleau fait le point sur les études en cours avec Tetra Tech pour le lieu d’enfouissement technique.

Au niveau de la gestion des eaux de lixiviation, même si le rapport final n’est pas encore sorti, il apparaît essentiel que la RIDT effectue, avant l’hiver, un recouvrement étanche temporaire sur les talus de la cellule d’enfouissement ayant atteint leur niveau final. Cela concerne donc les côtés nord, ouest et sud.

Cette solution temporaire, qui devrait coûter un peu moins de 20 000 \$ devrait permettre de détourner l’eau de pluie et la neige du LET et ainsi éviter la construction d’un autre bassin d’accumulation dont les coûts serait très dispendieux.

Tetra Tech a mentionné à la RIDT qu’aucune démarche spécifique n’était requise avec le MDDELCC pour cela car il ne s’agit pas du recouvrement final mais d’activités normales dans le cadre des opérations du LET.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par M. Simon Potvin, que la RIDT procède au travail de mise en place d’une membrane étanche sur les talus concernés.

Toutes les opérations seront faites à l’interne mais les coûts liés au personnel et au matériel nécessaire seront pris en charge par le biais de la réserve financière prévue pour la fermeture de la cellule n°1.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
2017-1236**

7) **VARIA**

a) **Élargissement dalle de béton – Écocentre Pohénégamook**

Afin de faciliter les opérations de déchargement et d’entretien à l’écocentre de Pohénégamook, il est nécessaire d’allonger la dalle de béton qui est situé en avant des matériaux de construction triés (environ 15’x30’).

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT fasse effectuer les travaux par Construction et Fondation RS pour un coût de 3 261 \$.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
2017-1237**

b) **Utilisation des véhicules de la RIDT**

Le nouveau véhicule BOLT est arrivé à la RIDT. GB Conception a été approché pour faire un lettrage moderne et mettant en valeur la nouveauté du véhicule en fonction de la mission de la RIDT.

M. Maxime Groleau mentionne que les véhicules sont utilisés, dans le cadre des opérations, par tous les employés de la RIDT et que les assurances sont prévues à cet effet.

Les assurances couvrent aussi les utilisateurs ponctuels qui ont plus de 25 ans et qui ne travaillent pas pour la RIDT. Cela peut arriver ponctuellement lorsque les véhicules sont mis à disposition d’organismes partenaires ou de municipalités membres pour effectuer le transport de certaines matières résiduelles.

M. Gilles Garon demande le huis-clos pour ce point. Seuls les membres du conseil restent dans la salle.

c) **Conditions de travail - Directeur général**

Il est proposé par M. Simon Potvin et appuyé à l'unanimité, que la RIDT mette à jour les conditions de travail de M. Maxime Groleau, directeur général, le tout selon les informations fournies et les discussions qui ont eu lieu.

De plus, l'ensemble des membres est en accord avec le fait que M. Maxime Groleau puisse utiliser les véhicules de la RIDT dans le cadre de ses déplacements personnels, sous réserve des conditions prévues à l'entente d'utilisation des véhicules automobiles.

Les membres autorisent M. Gilles Garon à signer l'entente sur les conditions de travail et celle sur le partage de l'utilisation des véhicules automobiles avec M. Maxime Groleau, tel que présenté et discuté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1238**

8) **PROCHAINE RENCONTRE**

Les troisièmes mercredis du mois, soient :

- Mercredi 15 novembre 2017
- Mercredi 20 décembre 2017

9) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2017-1239**

---

Gilles Garon, président

---

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier